

Communiqué de presse

Septembre 2024

Aménagement territorial

La Région Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan et le Parc naturel régional du Morvan signent le contrat « Territoires en Action » : pour un soutien optimisé aux projets de développement local

Le jeudi 5 septembre 2024 à 10h à Cussy-en-Morvan (Saône-et-Loire), la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Parc naturel régional du Morvan et la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan signeront le contrat « Territoires en Action », en présence de Jérôme DURAIN, Sénateur de Saône-et-Loire et Conseiller régional, de Sylvain MATHIEU, Président du PNR Morvan et de Marie-Claude BARNAY, Présidente de la Communauté de communes.

SIGNATURE DU CONTRAT « TERRITOIRES EN ACTIONS » (TEA)

La Région investit près de 170 millions d'euros à travers les contrats « Territoires en action » (TEA) afin d'accompagner les projets des collectivités contribuant autant à leur adaptation au changement climatique qu'à leur attractivité.

35 territoires de projet, couvrant l'intégralité du territoire régional, ont signé ou signeront ces contrats avec la Région pour la période 2022-2028. Ils bénéficieront ainsi de crédits de la Région, en vue de la mise en œuvre de leurs projets, dans divers domaines, tels que : le traitement d'espaces dégradés ou de friches, la rénovation énergétique de bâtiments publics, les aménagements d'espaces publics, le développement de l'alimentation de proximité, les équipements publics nouveaux (petite enfance, tiers-lieux, maisons de santé, etc.), les pistes cyclables. Les projets retenus répondront à des critères ambitieux de sobriété foncière et de performance énergétique bâtementaire.

Ces nouveaux contrats outillent des projets cohérents avec les stratégies de développement portées par les territoires, notamment en faveur de :

- l'adaptation au changement climatique ;
- l'offre nouvelle de services à la population ;
- le développement des mobilités durables du quotidien ;
- l'accès à la santé.

Ces contrats s'articulent également avec d'autres dispositifs régionaux mis à disposition des territoires (Centralités rurales en Région, LEADER, FEDER territorial, Fonds d'aide aux projets, etc.), afin d'optimiser le soutien aux projets de développement local.

Dans le cadre de ce contrat, le territoire de la Communauté de communes bénéficiera d'un soutien de la Région de 1 609 300 euros.

CONTACTS PRESSE REGION BFC :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

La stratégie du territoire, renouvelée en 2018-2020 vise à faire du territoire « **un territoire accueillant pour tous, basé sur un cadre de vie et une qualité de vie préservés et créateurs de valeur ajoutée locale** ». La mise en œuvre de cette stratégie se décline autour des quatre axes d'intervention du contrat:

1. Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique. La Communauté de communes vise ainsi la sobriété foncière, l'urbanisme durable et l'alimentation de proximité (30 % de l'enveloppe).
2. Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population (40 % de l'enveloppe).
3. Faciliter l'accès à la santé pour tous, afin (10 % de l'enveloppe).
4. Favoriser les mobilités durables du quotidien, telles que les voies cyclables et les mobilités douces et/ou collectives. (10 % de l'enveloppe).

Le territoire a choisi de maintenir 10 % de son enveloppe non-affectée à un axe. Cette somme pourra être ventilée sur un ou plusieurs axes en cours d'exécution du contrat.

En outre, **ce territoire est également éligible aux fonds européens du FEDER rural ciblant 4 thématiques :**

- Villages intelligents ;
- Mobilité durable ;
- Renouvellement urbain en milieu rural ;
- Tourisme et culture.

Dans ce cadre, la Région Bourgogne Franche Comté, le Parc naturel régional du Morvan et la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan signeront le :

Jeudi 5 septembre 2024 à 10 h 00 à Cussy-en-Morvan

Lieu : Salle des fêtes de Cussy

Adresse : 1 place Louis Charlot – 71550 Cussy-en-Morvan

le contrat « Territoires en action »

**en présence de Jérôme DURAIN,
Sénateur de Saône-et-Loire et Conseiller régional**

La presse est invitée à cette signature